



Le délégué général à la sûreté nationale, Martin Mbarga Nguete, a décidé d'ouvrir une enquête sur l'affaire Hervé Bouopda, un prédateur sexuel en série qui sévit depuis plusieurs années au Cameroun.

Malgré les nombreux témoignages et les plaintes déposées contre lui, Bouopda demeure en liberté et bénéficie de soutiens puissants au sein des autorités camerounaises. Face à cette situation d'impunité, le délégué général frappe le poing sur la table et prend des mesures pour mettre un terme aux actes de violence et de destruction de Bouopda.

La terreur des femmes

Depuis plusieurs années, les femmes du Cameroun vivent dans la terreur face à Hervé Bouopda, un prédateur sexuel en série qui opère principalement à Yaoundé et Douala. Armé et se déplaçant en toute impunité, cet individu sème la violence sur son passage. Les témoignages effroyables recueillis par le lanceur d'alerte Nzui Manto ont mis en lumière les actes de Bouopda, qui n'hésite pas à recourir à la violence lorsque ses avances sont refusées par ses victimes. Même les hommes ne sont pas épargnés, subissant des actes de sodomie d'une rare violence.

L'impunité d'Hervé Bouopda

Malgré les nombreux témoignages et les plaintes déposées contre lui, Hervé Bouopda bénéficie d'une impunité déconcertante. Il se vante d'être intouchable et profite de puissants appuis au sein de la justice, de la police, de la garde présidentielle et de l'armée. Les plaintes déposées contre lui ont toutes été étouffées et n'ont connu aucun progrès, laissant les victimes sans justice ni protection.

Des mesures fermes

Face à cette situation alarmante, le délégué général à la sûreté nationale, Martin Mbarga Nguete, a instruit ses services d'ouvrir une enquête et d'auditionner Hervé Bouopda. Cette décision marque un tournant dans l'affaire, montrant que les autorités ne resteront pas les bras croisés face à ces actes de violence. De plus, un collectif d'avocats dirigé par maître Dominique Nicole Fousse s'est formé pour apporter une assistance juridique aux victimes.

L'affaire Hervé Bouopda suscite une grande indignation au Cameroun. Les mesures prises par le délégué général à la sûreté nationale donnent l'espoir que justice sera rendue et que les victimes obtiendront enfin une protection adéquate. Le collectif d'avocats nouvellement créé jouera un rôle crucial dans l'accompagnement des victimes tout au long de cette procédure.

L'évolution de l'affaire sera suivie de près, et de nouvelles informations seront fournies dès qu'elles seront disponibles.
